

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 8 décembre 2000

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni vendredi 8 décembre 2000 à 20 heures 30 Salle du 3^{ème} age à Grozon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLLIN.

Étaient présents : Jean-Claude COLLIN (Président), Claude RUTY et Alain GUYOT (Vice-Présidents), Jean-Claude CHARONDIÈRE, Régis FOURNIER, Alfred PASSARIN, Christian SOMMER, Jean-Louis DUFOUR, Paul ROY, Jacques BULABOIS, Jean PONCET, Andrée ROY, Alphonse KLUR, Roland CHAILLON, Jean-Jacques DE VETTOR, Jean-Louis OLIVIER, Jacqueline NOURDIN, Nicolas DROZDOFF, Emile ETIEVANT, Claude BONNOT et Odette CORNET.

Étaient excusés : Pierre DENETRE (Vice-Président), Gabriel PARIS, Yves DECOTE, Colette PIERRE, Jacques RAGUIN, Jean-Pierre VANTHIER, Michel MARANDET, Jean-Pierre KOEGLER, Eric BERTHOD, , Claude PONCET, Danièle MARCHI et Noël FOURNIER.

Étaient absents : Maurice CHOQUET, Julien DUVAL, Dominique CHAPUT, Michel ROY et, Gérard ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline NOURDIN

Le procès verbal de la séance du 13 octobre 2000 est adopté à l'unanimité, sans observation.

★ ★ ★ ★ ★

1 / Adoption des budgets supplémentaires

En l'absence de Monsieur Pierre DENETRE, 1^{er} Vice-Président, délégué aux finances, retenu en Pologne, Monsieur le Président présente les projets de budgets supplémentaires 2000.

a) Budget principal

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement

- Dépenses : 897 065 F (dont 608 065 F versés sur le budget annexe)
- Recettes : 897 065 F (dont 608 065 F excédent 1999)

Section d'investissement

- Dépenses : 3 103 375 F (dont les restes à réaliser 1999 pour 1 293 800 F et les nouveaux crédits pour 1 809 575 F). Les crédits relatifs à l'étude d'assainissement sont ouverts au budget supplémentaire pour un montant estimatif de 692 005 F.
- Recettes : 3 103 375 F (dont les restes à réaliser 1999 pour 1 203 010 F et les nouveaux crédits pour 900 365 F). De même que pour les dépenses, les recettes prévisionnelles relatives à l'étude d'assainissement sont ouvertes au budget supplémentaire.

b) Budget annexe « locaux industriels »

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement

- Dépenses : 16 000 F
- Recettes : 16 000 F

Section d'investissement

- Dépenses : 3 889 164 F (dont les restes à réaliser 1999 pour 1 967 846 F et les nouveaux crédits pour 1 921 318 F). Les nouveaux crédits prennent en compte l'acquisition de l'usine agro-alimentaire et les travaux d'aménagement à réaliser dans ce même bâtiment).
- Recettes : 3 889 164 F (dont les restes à réaliser 1999 pour 1 379 307 F et les nouveaux crédits pour 2 509 857 F). L'acquisition du bâtiment agro-alimentaire et ses travaux d'aménagement sont réalisés avec une subvention possible de DDR et la réalisation d'un emprunt. La location couvrira les frais.

2 / Ventilation des résultats 1999

Le conseil communautaire mandate le Président pour réaliser les opérations comptables relatives au virement de l'excédent de 608 065 F du budget principal vers le budget annexe « locaux industriels ».

3 / Attribution d'heures supplémentaires pour l'agent d'environnement

L'assemblée approuve le versement à l'emploi jeune d'une somme de 4 510 F sous la forme d'heures supplémentaires équivalentes à un complément de rémunération de fin d'année.

4 / Augmentation du temps de travail de l'agent d'entretien

Le conseil communautaire accepte l'augmentation du temps de travail de l'agent d'entretien chargé d'assurer l'entretien des bureaux de la pépinière tertiaire. Cette intervention sera au minimum de 3 heures hebdomadaire.

5 / Remboursement de frais à la ville de Poligny

Dans le cadre de la mise à disposition d'un véhicule par la ville de Poligny, et afin de prendre en charge les frais d'affranchissement et de téléphone liés à l'intervention des agents basés à la Mairie, le conseil mandate le président pour rembourser à la ville de Poligny 44 460 F.

6 / Subvention au Téléthon

Le conseil accepte de verser une subvention maximale de 3 000 F (basée sur le principe d'un versement de 1 franc par km parcouru entre les villages). Un décompte sera effectué pour préciser le montant.

7 / Prime d'habillement pour l'emploi jeunes

Le conseil communautaire mandate le président pour verser, dès 2001, un bon d'habillement de 380 F à l'agent d'environnement. Cette prime prendra en compte la spécificité de ce travail extérieur (usure des vêtements).

8 / Réduction du temps de travail au 1^{er} janvier 2001

Après avis favorable de la commission des finances, l'assemblée approuve le passage du temps de travail de 37 h à 35 h pour l'ensemble du personnel communautaire au 1^{er} janvier 2001.

9 / Autorisation du Président de signer les conventions de locations et de maintenance du matériel

Ce dossier est reporté lors d'un prochain conseil communautaire.

10 / Le schéma directeur d'assainissement

Se reporter aux comptes rendus de la commission environnement réunie le 9 novembre 2000 et de la commission des finances réunie le 24 novembre 2000 pour les détails.

L'assemblée approuve le DCE et décide de :

- lancer une procédure d'appel d'offres ouvert au lieu d'un marché négocié
- donne son accord sur le coût prévisionnel de l'opération soit 578 100 F HT, décomposé comme suit :
 - . étude 542 600 F HT
 - . honoraires 33 500 F
 - . frais de consultation : 3 000 F
- demander des subventions au Conseil Général et à l'Agence de l'eau
- digitaliser toutes les planches afin que la communauté de communes dispose d'un fonds digitalisé portant sur l'ensemble des surfaces bâties du territoire de la communauté, après signature d'une convention avec la DGI.

11 / Les actions de promotion

Les crédits disponibles à ce jour sont de 71 700 F (115 000 F votés au BP et 43 225 F réalisés).

- Le conseil demande à Bernard GSELL de présenter un bilan de la **foire du Jura 2000** à diffuser à tous les membres d'ici la prochaine réunion.
- **Le Salon des Entrepreneurs** à Paris du 31 janvier au 2 février 2001 : le conseil a donné son accord à l'unanimité pour participer à cette action qui s'adresse aux différents porteurs de projets et aux professionnels candidats à la création et à la reprise d'entreprises. Le coût de 41 828.56 F sera imputé sur l'exercice 2000. Le Jura Dolois fera équipe avec le Comté de Grimont, sur le même stand.
- Par contre, le conseil n'a pas retenu le projet de participation au **Salon Internationale de l'Agriculture 2001** parce qu'il faut faire des choix au vu du budget alloué d'une part, et parce que le public ciblé est intéressant au regard de nos objectifs d'autre part.
- Le conseil a pris acte des contacts en cours pour participer au projet de **CD ROM** à diffuser sur les vols d'Air France et souhaite l'affiner.
- L'assemblée a donné son accord pour la réalisation d'enveloppes (à commercialiser par la poste, les buralistes ...) portant sur les photos du territoire communautaire à 1 115 F HT le mille en 4 couleurs.

12 / L'acquisition de l'usine agro-alimentaire

Monsieur Alain GUYOT est mandaté par le conseil communautaire pour signer l'acte notarié.

13 / Dotation Globale d'Equipement (DGE)

Une demande de subvention au titre de la DGE est faite par l'installation d'une banque d'accueil à la pépinière tertiaire. Le projet à venir fera l'objet d'un examen par le bureau.

14 / Questions et informations diverses

➤ ORAC

La réunion de présentation intermédiaire initialement programmée le 13 décembre est reportée au mercredi 10 janvier 2001.

➤ OPAH

Monsieur Alain GUYOT présent au conseil communautaire fait le point sur l'étude de réalisation de l'OPAH dont les démarrages sont très prometteurs.

A ce jour et à l'issue des 8 réunions publiques, 208 questionnaires portant intention de travaux sur 218 logements ont déjà été retournés au CDHR. Il s'agit de 70 logements locatifs et 148 logements occupés par les propriétaires. Ils sont répartis à environ 50 % pour l'ensemble des villages et 50 % pour Poligny.

Actuellement, environ 90 propriétaires occupants environ répondent aux conditions pour bénéficier des aides OPAH. 2 demandes de crédit seront faites prochainement par le CDHR. 1,3 millions de francs pour 5,2 millions de francs de travaux sur logements des propriétaires occupants et 3 millions de francs pour le secteur locatif.

Par ailleurs, le Conseil Régional apportera 35 % de subvention suivi animation (nous attendons cependant la notification officielle).

➤ Consultation du site Internet

Le président informe des consultations du site internet de l'agence agro-alimentaire : jusqu'en septembre 2000, les consultations croissent régulièrement depuis le 1^{er} janvier de 166 visites à 947. Elles concernent 776 visiteurs différents. Les pays qui nous consultent le plus sont la France et les USA.

La communauté de communes devra veiller à actualiser régulièrement le site ; l'environnement industriel est plus généralement professionnel devra s'imposer dès l'ouverture du site, sans avoir à la rechercher au fil des pages. A l'inverse, nature et verdure ne devront pas être mis en avant.

➤ Elargissement de la communauté

En réponse à la question de Monsieur Emile ETIEVANT, il est précisé que les nouveaux candidats à la communauté se décideront après mars 2001. Si plusieurs communes sont favorables à leur entrée dans la communauté rien n'est décidé officiellement dans les conseils municipaux (à l'exception de Monay et Le Chateley qui ont délibéré mais ne peuvent adhérer faute de continuité foncière).

Fin 2001, les arrêtés de périmètre de Pays seront prêts et la commission régionale se réunira le 29 janvier 2001.

Dès maintenant, la communauté doit réfléchir à l'animation du Pays.

➤ Taxe Professionnelle Unique (TPU)

A la question de Monsieur Jean-Louis DUFOUR concernant la TPU, le président en rappelle les principes, et notamment la possibilité de reversement partiel aux communes sous formes de dotation de solidarité. Il attire également l'attention sur les effets pervers et les correctifs à apporter. Les simulations demandées par le bureau sont en cours.

➤ Téléthon

Monsieur Claude RUTY en rappelle le programme.

➤ AGENDA COMMUNAUTAIRE

- Jeudi 28 décembre 2000 à 19 h 00 Salle sous la Mairie à Tourmont : bureau communautaire
- Vendredi 5 janvier 2001 à 20 h 30 Salle des Fêtes à Saint-Lothain : débat d'orientation budgétaire
- Dimanche 7 janvier 2001 à 10 h en Mairie de Miéry : voeux
- Mercredi 10 janvier 2001 à 20 h 30 en Mairie de Poligny : présentation de l'étude ORAC
- Lundi 15 janvier 2001 à 20 h 30 : Comité Directeur du Pays
- Vendredi 19 janvier 2001 à 20 h 30 à Buvilly : commission des finances, les membres du conseil communautaire sont invités
- Vendredi 2 février 2001 à 20 h 30 Salle Communale à Neuville : conseil communautaire

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 h 00.

NB : Informations de dernière minute

La commission d'attribution de la Dotation de Développement Rural (DDR) a donné son accord aux 3 projets que nous avons présentés cette année comme suit :

- Achat de la pépinière agro-alimentaire
Demande accordée pour la totalité soit $1\,287\,814 \text{ F} \times 25\% = 321\,953.50 \text{ F}$
- Construction de la pépinière mécanique
Demande accordée pour la totalité soit $665\,000 \text{ F} \times 25\% = 166\,250 \text{ F}$
- Travaux de viabilisation zone Au Velours 2^{ème} tranche
Demande accordée pour la totalité soit $885\,291 \text{ F HT} \times 45.68\% = 404\,400 \text{ F}$

Le Secrétaire de Séance

Le Président

Jacqueline NOURDIN

Jean-Claude COLLIN